

ENQUETE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la **SPRL TDM MINING - Rue de l'Abbaye, 25 à 7972 AUBECHIES/BELOEIL** en vue d'obtenir le **permis d'environnement de classe 1** pour **exploiter un dépôt d'explosifs à usage civil dans 5 igloos existants localisés sur le site militaire de l'OTAN sis Route des Gohineaux, sn à 6880 BERTRIX**, sur un bien cadastré 4^{ème} Division Section C n°869s, 977/02a, 977w, 977e, 869r, 869n, 867b, 977c, 977n, 1057d, 1058d, 985a, 984d, 1059d, 1062c, 1065a.

D001 dynamite encartouchée (11 D)
D002 émulsions encartouchées (11 D)
D003 ANFO (11 D)
D004 cordeaux détonants (1.4 B)
D005 Détonateurs électriques (1.4 B)
D006 Détonateurs non électriques type RIONEL MS (1.4 B)
D007 Détonateurs non électriques type RIONEL SCX (1.4 S)

Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences, peut être consulté à l'administration communale à partir du 11/10/2017.

Réf. dossier : Commune : PE/2017/02 et SPW-DPA : 39290 & D3100/84009/PPEIE/2017/2/GM/bd-PE.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
29/09/2017	12/10/2017	Maison Communale rue de la Gare, 38 6880 BERTRIX, le 10/11/2017 à 11 h 00	Collège communal 38, rue de la Gare à 6880 BERTRIX

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à la Maison communale – Service de l'urbanisme, 38, rue de la Gare à 6880 BERTRIX à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00, ainsi que le mercredi de 16 h 00 à 20 h 00 sur rendez-vous à prendre au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de M. Grégory SON - service de l'urbanisme - tél. : 061/41.02.54.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- du demandeur (TDM MINING SPRL – M. Jean-Louis HANLET ou Mme MISSINNE Gwen - Managing Partners – tél. : 069/77.47.62) ;
- du service de l'urbanisme (M. Grégory SON – tél. : 061/41.02.54) ;
- du Fonctionnaire technique (SPW-DGO3-DGARNE-Département des Permis et des Autorisations, Direction de Namur-Luxembourg, Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR. Tél. : 081/71.53.00).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal de Bertrix.

A BERTRIX, le 26/09/2017

Le Bourgmestre

HARDY Michel